



L'ordre du jour est le suivant :

*Préciser le rôle des différentes instances de l'association et à la coordination entre ces instances :*

- le cercle de pilotage,
- le cercle éthique, le cercle des professionnels et celui des utilisateurs,
- les groupes de travail,
- les réunions mensuelles,
- l'assemblée générale.

*L'objectif étant, tout en laissant à l'assemblée générale sa prérogative de souveraineté en dernier ressort, de permettre aux instances missionnées (groupes de travail et cercle de pilotage, en particulier) de prendre maintenant leur essor et, sur les points qui leur auront été confiés de les mener à bien, compte tenu dans certains cas, des délais spécifiques à tenir, et des engagements déjà pris.*

Présents : Sylvie G et M, Agnès, Line, Émilie, Rose-Mary, Anna-Martine, Anne, Marie-Élise, Jean-Pierre, Christophe, Pascal, Frédéric, Michel, Guillaume.

Animateur : Michel ; Scribes : Pascal et Christophe ; Gardien temps : Guillaume ; Modératrice : Anna-Martine.

## **RdD**

### **Réunion mensuelle :**

Afin de donner tout son rôle à l'assemblée générale suivant la définition donnée dans les statuts, et pour permettre que l'ensemble des adhérents puissent se retrouver mensuellement, est créée une réunion mensuelle avec le définition suivante : Espace de convivialité, de partage de l'information, et de réflexion.

Les modalités de fonctionnement seront complétées dans ce sens.

## ANNEXE :

### **Réflexions :**

Constat du manque de clarté des rôles entre les instances ; l'assemblée générale qui a lieu tous les mois. Etant souveraine, elle peut modifier, valider, invalider tous types de décisions.

Le cercle de pilotage se réunit tous les deuxièmes lundi du mois.

Rappel des rôles décrits dans les statuts.

AG : orientations et politique générale

CP : mise en œuvre au quotidien de la mise en œuvre de la politique générale

Légitimité du CP : la représentativité des cercles

Légitimité des groupes de travail : leur connaissance du sujet qu'ils travaillent

Légitimité de l'AG : le nombre. D'où l'importance d'en faire quelques-unes dans l'année, rassemblant un maximum de monde sur des questions stratégiques.

Besoin d'une plus grande proximité entre le cercle de pilotage et les groupes de travail.

Besoin de partage d'informations

Attention aux remises en causes très profondes des propositions d'un groupe de travail. Beaucoup de travail fait en amont... même si le GT n'est pas décideur. Il ne faudrait pas que l'AG soit bloquante, du fait de sa souveraineté.

Rappel du rôle de contrôle du cercle éthique. Qui doit permettre de jouer le garde-fou.

Toute personne intéressée pour se prononcer sur un sujet est invitée à participer au groupe de travail.

Importance de respecter les ordres du jour et la méthodologie.

Donner à l'AG son rôle de décision stratégique

Que les rencontres mensuelles ne soient pas des AG mais une force de propositions

L'ordre du jour est une proposition du cercle de pilotage et des groupes de travail

Le schéma décisionnel de fonctionnement des instances ci-dessous a été proposé avec un débat engagé mais sans être approuvé.

LE SOUDICY - Schéma organisationnel 10.09.2018

